

Fécondité, éducation et participation des femmes au marché du travail au Maroc

Fertility, education and women's participation in the labor market in Morocco

Belattar Loubna

Doctorante

Université Ibn Tofail-Kénitra-Maroc

Faculté d'Economie et de Gestion

Laboratoire de L'économie et Management des Organisations

Torra Mohamed

Enseignant Chercheur

Université Ibn Tofail-Kénitra-Maroc

Faculté d'Economie et de Gestion

Laboratoire de L'économie et Management des Organisations

Asraoui Imane

Enseignante Chercheur

Université Ibn Tofail-Kénitra-Maroc

Faculté d'Economie et de Gestion

Laboratoire de L'économie et Management des Organisations

Date de soumission : 30/06/2025

Date d'acceptation : 09/08/2025

Pour citer cet article :

Belattar. L. & al. (2025) « Fécondité, éducation et participation des femmes au marché du travail au Maroc », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 6 : Numéro 8 » pp : 627- 651.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

Au Maroc, les liens entre fécondité, éducation et emploi féminin révèlent une interdépendance marquée. Une meilleure éducation des femmes tend à retarder le mariage, réduire le nombre d'enfants et faciliter l'insertion professionnelle. Toutefois, la présence de jeunes enfants demeure un frein important à leur participation au marché du travail, en particulier en zones rurales. Malgré des avancées législatives, des obstacles structurels et sociétaux persistent : déficit de services de garde, disparités régionales dans l'accès à l'éducation et à l'emploi. Une réponse intégrée combinant politiques publiques adaptées, réformes législatives et évolution des normes sociales est essentielle pour renforcer l'autonomisation économique des femmes, facteur clé de développement et d'équité.

Mots clés : Fécondité ; Éducation ; Emploi des femmes ; Politiques publiques ; mariage tardif.

Abstract

In Morocco, fertility, education, and female employment are closely interlinked. Higher levels of education among women tend to delay marriage, lower fertility rates, and enhance access to the labor market. However, the presence of young children remains a significant barrier to women's economic participation, particularly in rural areas. Despite legislative progress, structural and social challenges persist, including limited childcare services and regional disparities in access to education and employment. Addressing these issues requires a comprehensive approach that combines targeted public policies, legal reforms, and a shift in social norms to promote women's economic empowerment an essential driver of development and gender equality.

Keywords: Fertility; Education; Women's employment; Public policies; Late marriage.

Introduction

Historiquement, Le Maroc possède une riche tradition d'érudition féminine islamique datant du XI^e siècle, bien que cette contribution soit souvent peu reconnue dans les récits historiques. Depuis l'indépendance dans les années 1950, des réformes éducatives ont favorisé l'accès des femmes à l'enseignement supérieur, notamment dans les disciplines islamiques, illustré par des figures emblématiques telles que Farida Zomorod, première professeure à plein temps au Dār al-Hadīth (Ahmed, 2016).

Parallèlement, le pays a connu une transition démographique rapide caractérisée par une baisse significative de la fécondité, mesurée par l'indice synthétique de fécondité (Nibaruta et al., 2023 ; Yaakoubd & Vimard, 2010 ; Ajbilou & El Aynaoui, 2024). Cette évolution démographique s'accompagne d'une amélioration de l'accès des femmes à l'éducation, bien que des inégalités structurelles et culturelles perdurent, influençant leur participation au marché du travail et leur autonomisation économique.

Dans ce contexte, cette étude se propose d'explorer les interactions complexes entre fécondité, éducation et insertion professionnelle des femmes marocaines. Elle vise à analyser l'impact de l'éducation sur leur autonomisation économique, à évaluer les effets de la baisse de la fécondité sur leur engagement professionnel, et à identifier les freins sociaux, culturels et économiques qui limitent encore leur pleine intégration dans la vie active.

Méthodologie

Cette recherche adopte une approche méthodologique mixte combinant analyse quantitative et revue systématique de la littérature pour examiner les interrelations entre fécondité, éducation et participation féminine au marché du travail au Maroc.

Approche quantitative

L'analyse quantitative repose sur l'exploitation de données statistiques officielles et d'enquêtes nationales représentatives. Les principales sources de données comprennent :

- Les données démographiques issues de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) ;
- Les statistiques d'emploi féminin collectées par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) et les autres rapports.

Cette approche quantitative permettra d'identifier les tendances démographiques, d'analyser l'évolution de la participation féminine au marché du travail et d'établir des corrélations statistiques entre les variables étudiées.

Revue de la littérature

Une revue systématique de la littérature scientifique sera menée pour synthétiser les connaissances existantes sur la transition démographique, l'éducation et l'emploi des femmes dans le contexte marocain. Cette démarche vise à :

- Identifier les principaux facteurs explicatifs des transformations démographiques et socio-économiques ;
- Analyser les mécanismes d'interaction entre fécondité, éducation et activité professionnelle féminine ;
- Positionner les résultats dans le cadre théorique existant.

Objectifs analytiques

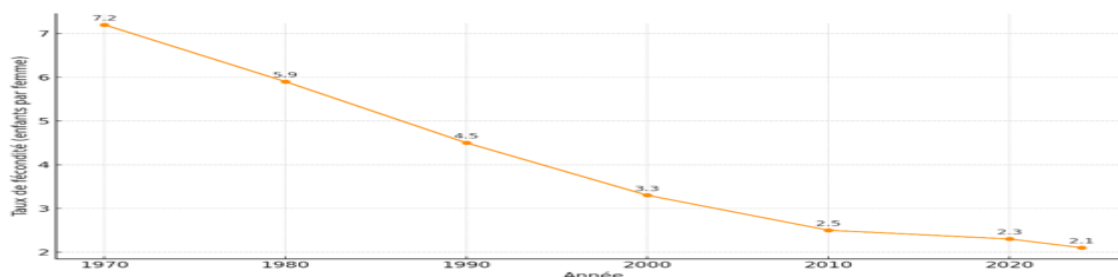
Ma méthodologie repose sur une approche rigoureuse consistant à mobiliser principalement des études scientifiques nationales et internationales, afin d'en extraire les données pertinentes à l'analyse. Cette démarche vise à construire un socle empirique solide permettant d'éclairer les enjeux étudiés. Cette méthodologie hybride vise à décrypter les dynamiques complexes qui régissent les relations entre fécondité, éducation et travail des femmes au Maroc. L'analyse permettra également de formuler des recommandations pour l'élaboration de politiques publiques plus inclusives et adaptées aux réalités sociodémographiques contemporaines.

1. Évolution démographique et tendances de la fécondité au Maroc

1.1. Baisse historique du taux de fécondité

Après l'indépendance en 1956, malgré des progrès sanitaires importants, l'absence de politique familiale maintenait une fécondité élevée (6-7 enfants par femme). Depuis 1970, la fécondité a diminué progressivement, passant de 7,2 en 1980 à 2,8 en 2000, avec un déclin rapide dans les années 1980 lié à l'amélioration de l'éducation, des soins de santé, des normes sociales et des politiques de planification familiale.

Figure 1 : Evolution du taux de fécondité au Maroc (1970-2024)



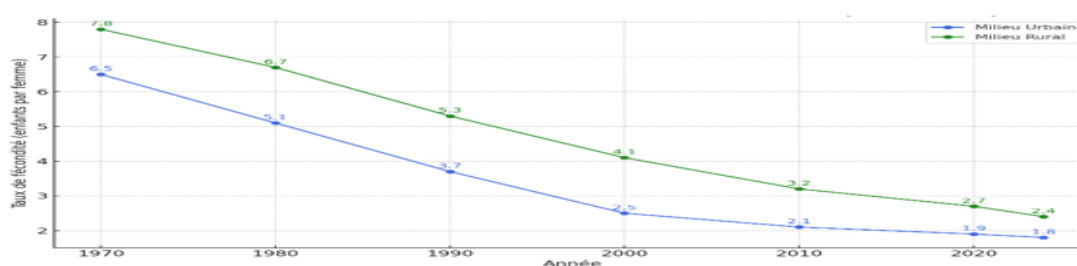
Source : HCP,2024

Dans les années 1990, la baisse de la fécondité au Maroc se stabilise autour de 2,8 enfants par femme, consolidant les progrès antérieurs. Entre 2000 et 2024, l'indice continue de diminuer plus lentement, atteignant 2,1 enfants par femme, proche du seuil de renouvellement des générations, grâce à l'accès élargi à la contraception, l'évolution des aspirations féminines et l'adaptation des politiques familiales.

1.2. Disparités urbaines/rurales

La baisse de la fécondité présente des variations significatives selon le milieu de résidence, révélant une transition démographique à deux vitesses. Selon les données du Haut-Commissariat au Plan (2024), bien que tous les milieux aient connu une diminution considérable entre 1970 et 2024, l'ampleur et la rapidité de cette évolution diffèrent substantiellement.

Figure 2 : Evolution du taux de fécondité au Maroc par milieu de résidence



Source : HCP,2024

Au Maroc, la fécondité baisse fortement en milieu urbain (de 6,5 à 1,8 enfant) et moins en milieu rural (de 7,8 à 2,4 enfants), où elle reste plus élevée. Cette différence s'explique par une plus grande participation des femmes urbaines au marché du travail, favorisant la limitation des naissances. Les obstacles structurels freinent l'emploi féminin rural, rendant nécessaires des politiques ciblées pour améliorer l'éducation et l'insertion professionnelle des femmes en milieu rural.

1.3. Facteurs culturels et religieux influençant les choix de fécondité au Maroc

Au Maroc, les décisions liées à la fécondité résultent d'une interaction entre l'autonomisation des femmes, les interprétations religieuses et les contraintes économiques. L'émancipation féminine tend à réduire le nombre d'enfants désirés, mais se heurte à des obstacles comme l'accès limité à la contraception. Si l'islam ne s'oppose pas à la planification familiale, des perceptions culturelles variables influencent son acceptation. Les femmes, notamment issues des milieux populaires, intègrent les coûts de l'éducation et de la vie quotidienne dans leurs choix reproductifs. Elles mobilisent souvent des justifications religieuses pour soutenir l'usage

de la contraception, en mettant en avant la qualité de vie des enfants. Les professionnels de santé encouragent également une planification alignée sur les ressources économiques, renforçant une conciliation entre foi, besoins matériels et normes sociales.

2. Accès à l'éducation des femmes marocaines

2.1. Progrès réalisés en matière de scolarisation des filles

Au cours des dernières décennies, le Maroc a réalisé des progrès importants dans l'amélioration de l'accès à l'éducation pour les filles, un aspect crucial de la lutte contre les inégalités entre les sexes dans le secteur de l'éducation. Ces progrès sont essentiels pour le développement global du pays et l'autonomisation des femmes (Agnello, 2023). L'évolution de ces indicateurs éducatifs est synthétisée dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Progrès dans la scolarisation des filles au Maroc (1990-2023)

Indicateur	1990	2023	Progrès	Politiques Publiques	Impacts Économiques	Sources
Taux de scolarisation primaire (filles)	52%	98%	+46 points	- Programme "Tayssir" (2008) - Généralisation du préscolaire	+0.5% de croissance par année scolaire supplémentaire - Réduction du travail infantile (-40%)	Banque Mondiale (2023), MENFP ESRS (2023)
Écart filles-garçons (primaire)	15 points	1 point	Réduction de 93%	- Stratégie nationale pour l'équité (2019) - Campagnes de sensibilisation	Meilleure allocation des talents (+17% productivité secteur formel)	UNESCO (2022), HCP (2023)
Part des femmes dans l'enseignement supérieur	29%	48%	+19 points	- Quotas universitaires - Programme "Ikram" de bourses	- Salaires +28% pour les diplômées - Taux d'entrepreneuriat féminin x2	Ministère de l'ESRS (2023)
Taux d'alphabétisation (15-24 ans, filles)	42%	89%	+47 points	Programme d'alphabétisation "Mahou Oumiya"	- Adoption technologies +35% - Participation financière +22%	UNESCO (2022), HCP (2023)
Dépenses éducatives (% PIB)	4.1 %	6.4 %	+56%	Loi-cadre 51-17 (2019)	Retour sur investissement : 1 DH dépensé = 7 DH de PIB à 10 ans	Ministère de l'Économie (2023)

Ce tableau met en évidence que l'amélioration de l'accès des filles à l'éducation profite non seulement aux individus, mais a également des implications économiques plus larges. Les femmes instruites sont plus susceptibles de contribuer à l'économie, ce qui peut entraîner une augmentation de la productivité et de la croissance économique.

2.2. Obstacles persistants à l'éducation des filles, surtout en milieu rural

Bien que des progrès aient été accomplis, les disparités entre les sexes demeurent préoccupantes, particulièrement dans les régions rurales où convergent obstacles culturels et contraintes économiques limitant la scolarisation des filles (voir tableau 2). Comme en témoignent les données statistiques, cette situation souligne la persistance d'inégalités structurelles, nécessitant une approche multidimensionnelle pour parvenir à une éducation véritablement équitable.

Tableau 2 : Disparités filles-garçons en milieu rural marocain (données 2022-2023)

Indicateur	Filles	Garçons	Écart	Source
Taux de scolarisation (6-11 ans)	87.2%	89.5%	-2.3 pts	MENFPESRS 2023
Taux d'abandon (primaire)	12.3%	9.8%	+2.5 pts	HCP 2022
Accès au collège (12-14 ans)	64.1%	68.7%	-4.6 pts	UNICEF 2022

1. Facteurs culturels et persistance des stéréotypes de genre

1. Poids des croyances traditionnelles

Les normes culturelles favorisent l'éducation des garçons, perçue comme plus rentable que celle des filles, souvent destinées à un rôle domestique. Ce biais engendre une répartition inégalitaire des ressources éducatives, renforcée par l'absence de modèles féminins inspirants dans les zones rurales.

2. Contraintes économiques et logistiques

Les familles rurales, confrontées à des difficultés financières, sacrifient souvent la scolarisation des filles face aux coûts de l'éducation. L'éloignement des écoles et le manque de transports sûrs dissuadent également leur envoi à l'école.

3. Surcharge domestique des filles

Les tâches ménagères imposées dès le jeune âge freinent la scolarisation des filles, provoquant absentéisme et décrochage scolaire, et perpétuant un cycle d'inégalités.

4. Manque de sensibilisation

Le faible niveau de sensibilisation aux bénéfices économiques et sociaux de l'éducation des filles limite l'engagement familial, contribuant à la persistance des discriminations éducatives.

2.3. Taux d'alphabétisation et niveaux d'études atteints

Le taux d'alphabétisation¹ des femmes au Maroc s'est amélioré au fil des ans, mais des écarts importants persistent par rapport à celui des hommes. Cette disparité met en lumière les inégalités persistantes entre les sexes en matière d'éducation. L'évolution de ces taux révèle une progression constante mais inégale selon les périodes et les politiques mises en place. L'analyse historique montre une amélioration significative depuis l'indépendance, comme l'illustre le tableau suivant :

Tableau 3 : Évolution du taux d'alphabétisation par sexe (1960-2023)

Année	Femmes	Hommes	Écart	Facteurs clés
1960	<10%	30%	20pts	Indépendance, système éducatif embryonnaire
1980	22%	57%	35pts	1ères campagnes d'alphabétisation
2000	43%	71%	28pts	Programme national d'alphabétisation (1997)
2010	58%	80%	22pts	Initiative "Massirat Al-Nour" (2006)
2023	72%	87%	15pts	Stratégie nationale 2014-2026

Sources : HCP, UNESCO, Ministère de l'Éducation

L'évolution de l'alphabétisation féminine au Maroc a connu plusieurs phases. En 1960, seules 10 % des femmes étaient alphabétisées, contre 30 % des hommes. Malgré des efforts dans les années 1980, les écarts se sont creusés avant de se réduire progressivement grâce à des politiques ciblées : le Programme national de 1997, *Massirat Al-Nour* en 2006 et la Stratégie 2014–2026. Ces initiatives ont permis de ramener l'écart hommes-femmes à 15 points en 2023. Toutefois, des disparités géographiques significatives subsistent.

Tableau 4 : Taux d'alphabétisation par milieu (2023)

Milieu	Femmes	Hommes	Écart
Urbain	82%	92%	10pts
Rural	54%	78%	24pts

Sources : HCP (2023), UNESCO (2022), Ministère de l'Éducation (2023)

Malgré les progrès réalisés en matière d'alphabétisation féminine au Maroc, des écarts importants persistent, notamment entre milieux urbain (10 points) et rural (24 points). Ces disparités s'expliquent par l'éloignement des centres éducatifs et les normes sociales contraignantes. Par ailleurs, 28 % des femmes migrantes urbaines restent illettrées, illustrant

¹ Les sources utilisées pour ces paragraphes sont : HCP, UNESCO, Ministère de l'Éducation ; Références : Finn et Laaboudi (2021), Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation dans les États arabes

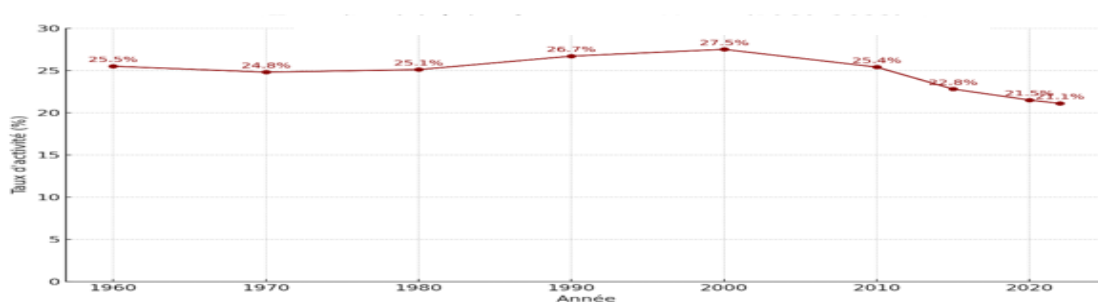
les défis liés aux migrations internes. Les inégalités de genre en matière d'éducation nécessitent des actions ciblées, en particulier en milieu rural. Des initiatives innovantes comme l'alphabétisation via les mosquées offrent des pistes prometteuses, à condition d'être mieux évaluées et élargies.

3. Participation des femmes marocaines au marché du travail

3.1. Évolution du taux d'activité des femmes au Maroc (1960–2022)

Le taux de participation des femmes marocaines au marché du travail reste extrêmement bas, en raison d'obstacles structurels et socioculturels persistants. Entre 1960 et 2000, leur taux d'activité a stagné autour de 25 à 27 %, une faible proportion qui masque pourtant leur rôle essentiel dans l'économie informelle et agricole. Paradoxalement, alors que l'accès à l'éducation s'est amélioré, leur participation a reculé depuis 2010, passant de 25,4 % à 21,1 % en 2022 (voir figure 3).

Figure 3 : Taux d'activité des femmes au Maroc (1960–2022)



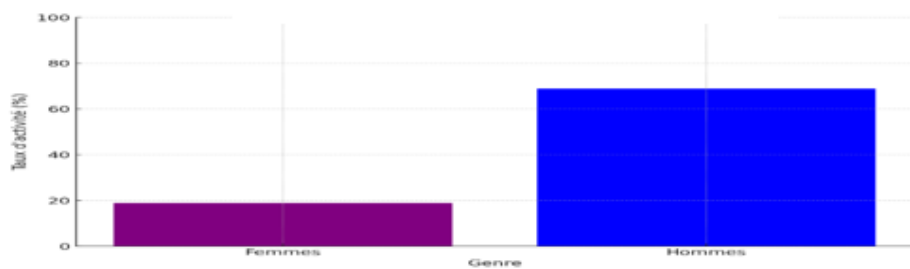
Source : Banque mondiale (2023), HCP (2023)

Ce déclin s'explique par plusieurs facteurs : un chômage élevé décourageant, la diminution des opportunités dans l'agriculture (secteur historiquement féminisé) et des normes sociales restrictives qui limitent leur accès aux emplois formels. Cette tendance préoccupante appelle des réformes ambitieuses – politiques de recrutement inclusives, infrastructures d'accueil pour la petite enfance et sensibilisation pour changer les mentalités – afin de libérer le potentiel économique des femmes marocaines.

3.2. Disparités et défis des femmes marocaines

Malgré une amélioration du niveau d'éducation des femmes, leur participation au marché du travail au Maroc demeure faible. En 2023, seules 19 % des femmes sont actives contre 69 % des hommes. Elles occupent souvent des emplois précaires et peu rémunérés, surtout en milieu urbain où l'écart de participation avec les hommes est plus marqué. Ces chiffres reflètent une persistance des inégalités de genre sur le marché du travail.

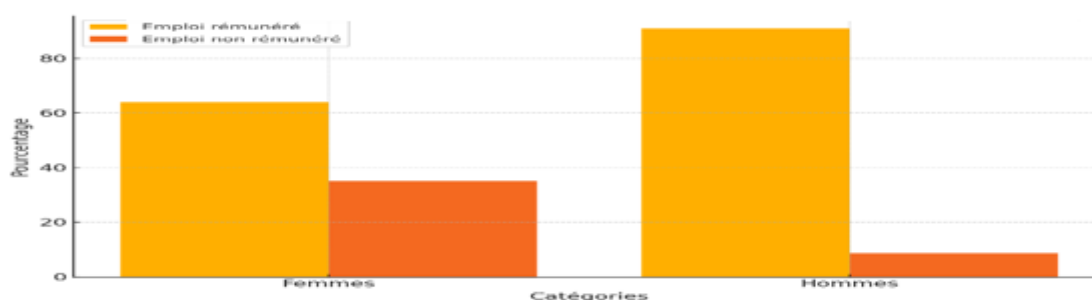
Figure 4 : le taux d'activité par genre en 2023



Source : Haut-commissariat au plan (2023)

Au niveau de secteurs d'emploi et de leur qualité, les femmes sont surreprésentées dans des emplois non rémunérés et des postes à faible rémunération (G. Lopez-Acevedo et al ,2021). En 2020, environ 64% des femmes actives occupées ont un emploi rémunéré contre 91% pour les hommes. De plus, elles occupent 35% des emplois non rémunérés, tandis que ce pourcentage n'est que de 8,6% pour les hommes (voir figure 5).

Figure 5 : Répartition des emplois rémunérés et non rémunérés en 2020



Source : womeninbusiness,2021

Agriculture : Environ 60 % des femmes marocaines travaillent dans ce secteur, souvent informel, précaire et mal rémunéré, les exposant à une plus grande vulnérabilité économique ;

Industrie Textile : Près de 78,5 % des femmes dans l'industrie manufacturière sont dans le textile, un secteur à faible valeur ajoutée et rémunération ;

Secteur des Services : Les femmes sont sous-représentées (8,1 % contre 34 % des hommes) dans les services, qui offrent des emplois mieux payés et sécurisés, notamment dans la finance et les technologies ;

Haute Direction et Entrepreneuriat : Les femmes rencontrent des obstacles majeurs à l'accès aux postes de direction et à l'entrepreneuriat, avec moins de 7 % de femmes propriétaires d'entreprises et seulement 1 % parmi les dirigeantes, bien en dessous des moyennes mondiales.

3.3. Écart salarial et discrimination professionnelle

Les femmes marocaines subissent une discrimination salariale notable, avec un écart de salaire de 17 % en 2023, dont une majorité due à une discrimination directe. Les conditions de travail précaires, notamment un faible accès à la couverture médicale et un nombre élevé de contrats informels, freinent leur intégration et maintien sur le marché du travail. Par ailleurs, le cadre juridique continue de limiter leurs droits économiques et leur autonomie financière.

Accès limité aux ressources financières : Les restrictions sur les droits fonciers et patrimoniaux compliquent l'accès au crédit et freinent les initiatives entrepreneuriales, limitant aussi l'accès à l'emploi formel ;

Dépendance économique et précarité : Les inégalités en matière d'héritage rendent de nombreuses femmes économiquement dépendantes, réduisant leur pouvoir de négociation et les maintenant dans des emplois précaires ;

Démotivation et désengagement : Les discriminations légales persistantes génèrent un sentiment d'injustice qui décourage l'engagement des femmes dans la vie active.

- **Défis liés aux infrastructures de transport**

Les infrastructures de transport sont cruciales pour l'accès à l'emploi des femmes au Maroc, mais plusieurs défis freinent leur participation.

Sécurité et Fiabilité : Les transports publics sont souvent perçus comme peu sûrs en raison du harcèlement et des agressions sexuelles, ce qui décourage leur usage. De plus, des horaires irréguliers et des pannes fréquentes compliquent l'accès au travail, surtout pour les femmes avec des horaires fixes ou des responsabilités domestiques ;

Accessibilité Géographique : En milieu urbain, certaines zones sont mal desservies, limitant l'accès aux emplois. En milieu rural, les infrastructures de transport sont insuffisantes voire inexistantes, aggravant les difficultés pour accéder à un emploi formel et rémunéré.

Ces problèmes de transport contribuent à un taux de participation plus faible des femmes sur le marché du travail, compliquant la conciliation entre vie professionnelle et familiale. Ils freinent aussi le recrutement et la rétention des femmes dans les entreprises situées dans des zones mal desservies, impactant la diversité et la productivité.

4. Relation entre la fécondité, l'éducation et l'emploi des femmes

4.1. L'impact de la fécondité sur la vie professionnelle des femmes marocaines

Au Maroc, la participation des femmes au marché du travail est impactée négativement par la hausse des taux de fécondité, particulièrement lorsqu'il s'agit de jeunes enfants. Plusieurs études marocaines se sont penchées sur l'analyse de cet impact.

4.1.1.L'impact du nombre et de l'âge des enfants sur l'emploi des femmes marocaines

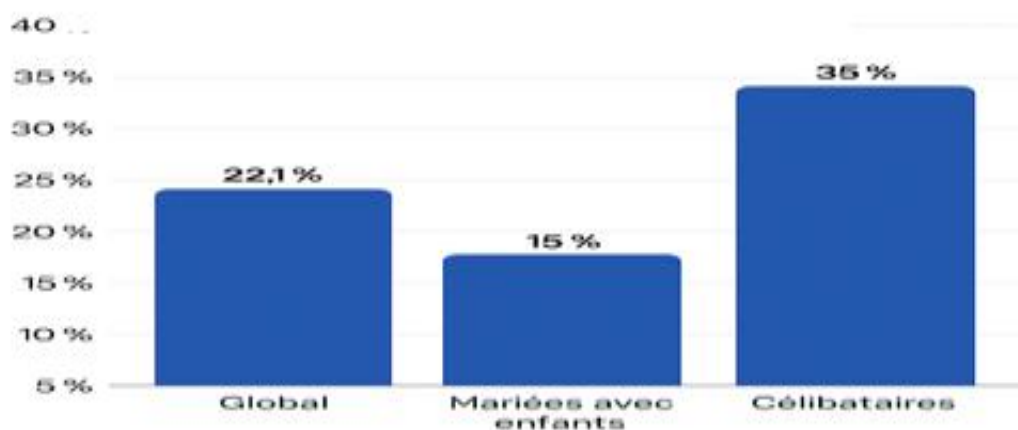
Impact du nombre et de l'âge des enfants : Pazello et Azzoni (2004) montrent que les femmes sans enfants travaillent plus que celles avec enfants, cette différence s'accroissant sur le long terme. Pazello et Fernandes (2004) indiquent que les femmes ayant plus de quatre enfants, surtout si ces enfants ont moins de six ans, ont un faible taux d'activité.

Présence d'enfants en bas âge : Llorent-Bedmar et al. (2023) soulignent que la présence d'enfants de moins de sept ans réduit la participation des femmes au marché du travail, surtout dans le secteur privé, où le taux d'emploi chute de 42% à 18%. Dans le secteur public, plus flexible, la baisse est moindre (15%).

Perspectives divergentes : Majbouri (2020) nuance ce constat en affirmant que le nombre d'enfants n'affecte pas forcément les opportunités d'emploi des femmes marocaines, suggérant que la fécondité n'est pas un facteur limitant majeur.

Données récentes : Selon le Haut-Commissariat au Plan (2023), le taux d'activité des femmes marocaines est de 22,1%, mais il tombe à 15% chez les femmes mariées avec enfants, contre 35% pour les femmes célibataires.

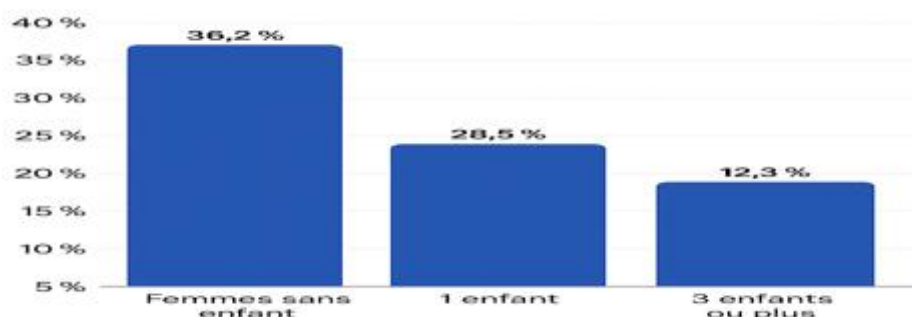
Figure 6 : Taux d'activité des femmes marocaines (2023)



Source HCP ,2023

Par ailleurs, ce rapport souligne que le taux d'activité des femmes diminue avec le nombre d'enfants, surtout en l'absence de structures de garde adéquate. Les données montrent également que les femmes mariées ont des taux d'emploi plus faibles que les célibataires, en partie à cause des charges familiales.

Figure 7 : Taux d'activité des femmes selon le nombre d'enfants (2022)

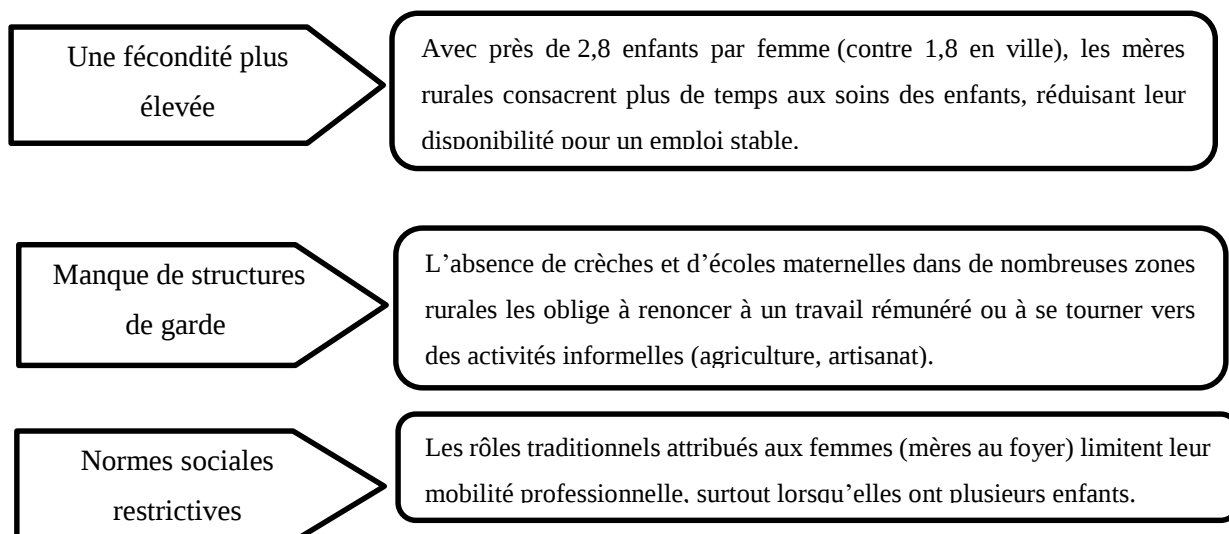


Source HCP ,2023

Ce Figuré au-dessus illustre une baisse marquée de -66% du taux d'activité des femmes lorsqu'elles passent de 0 à 3 enfants ou plus, soit de 36,2% à seulement 12,3%. Cette statistique démontre l'impact très significatif de la maternité sur la participation des femmes au marché du travail au Maroc. Au total, cette faible participation des femmes marocaines au marché du travail s'explique principalement par les responsabilités domestiques et la garde des enfants qui leur incombent traditionnellement (HCP, 2022).

4.1.2.L'impact du nombre d'Enfants sur l'emploi des femmes marocaines : comparaison entre milieu urbain et rural

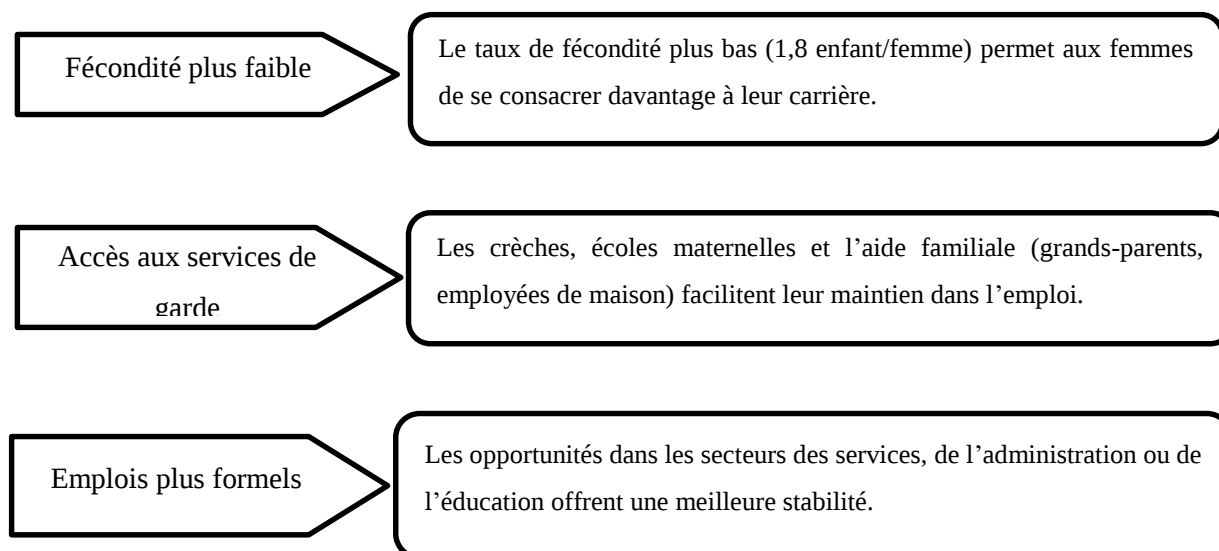
Au Maroc, la maternité impacte différemment l'emploi des femmes en milieu urbain et rural. Malgré un taux d'activité traditionnellement plus élevé chez les femmes rurales, celles-ci voient leur accès à l'emploi fortement limité par des contraintes socio-économiques et culturelles, notamment la lourde charge familiale qui pèse sur elles :



Source : (Préparé par notre soin)

Bien que 30 % des femmes rurales soient actives (HCP, 2022), leur emploi reste souvent précaire, saisonnier et peu rémunéré, ce qui les rend plus vulnérables aux interruptions liées à la maternité.

Par contre, Les femmes urbaines bénéficient de conditions plus favorables pour concilier emploi et maternité, mais des défis subsistent :



Source : (Préparé par notre soin)

Cependant, seulement 22 % des femmes urbaines sont actives, en partie à cause des discriminations à l'embauche, des inégalités salariales et des attentes sociales persistantes.

Si les femmes rurales sont plus actives que les urbaines, leur emploi est plus sensible au nombre d'enfants en raison du manque de soutien structurel et des normes patriarcales. En ville, malgré des progrès, les obstacles culturels et économiques continuent de freiner la pleine participation des mères au marché du travail.

4.2. L'impact de l'éducation sur la fécondité

L'éducation joue un rôle crucial dans la transition démographique : elle contribue à la baisse de la fécondité, retarde l'âge au premier mariage, encourage l'utilisation des moyens contraceptifs et favorise la participation des femmes au marché du travail (Jejeebhoy, 1995).

4.2.1. Impact sur leur choix reproductif

L'éducation exerce une influence déterminante sur les comportements reproductifs des femmes marocaines, comme le démontrent plusieurs études récentes.

Aujourd'hui, l'éducation joue un rôle crucial dans la détermination du nombre d'enfants qu'une femme est susceptible d'avoir. Des niveaux d'éducation plus élevés sont associés à des taux de fécondité plus faibles, ce qui signifie que les femmes plus instruites tendent à avoir moins d'enfants. En effet, l'éducation conduit généralement à de meilleures opportunités

professionnelles et à une priorité accordée au développement personnel et à la carrière avant la fondation d'une femme (Kim, 2016).

Par ailleurs, les niveaux d'enseignement supérieur sont en corrélation directe avec la baisse des taux de fécondité marocaine, car les femmes instruites aspirent généralement à des familles plus restreintes. Cependant, divers facteurs tels que l'efficacité contraceptive et les normes sociétales peuvent limiter l'impact de l'éducation sur les résultats réels en matière de fécondité (Drioui et Bakass, 2022).

Les niveaux d'enseignement plus élevés correspondent également à des tailles de famille souhaitées plus réduites, particulièrement dans les zones rurales où le niveau d'instruction est généralement inférieur, ce qui se traduit par des aspirations de fécondité plus élevées (Kebede et al., 2021).

Les données de l'HCP 2023 illustrent clairement cette corrélation entre niveau d'éducation et nombre d'enfants par femme :

Tableau 5 : Nombre d'enfants par femme et âge moyen du 1er enfant par niveau scolaire

Niveau d'éducation	Enfants par femme	Age 1 ^{er} enfant
Aucune	3,5	<20 ans
Primaire	2 ,8	21-23 ans
Secondaire	2,1	24-26
Supérieur	1,7	>27 ans

Source : (Préparé par notre soin)

Ce tableau révèle non seulement la diminution progressive du nombre d'enfants par femme à mesure que le niveau d'éducation augmente, mais également un report significatif de l'âge à la première maternité. Les femmes sans éducation formelle deviennent mères avant 20 ans, tandis que celles ayant suivi des études supérieures ont leur premier enfant après 27 ans, soit un écart d'au moins 7-8 ans. Cette double tendance témoigne de l'impact profond de l'éducation sur les choix reproductifs des femmes marocaines, leur permettant d'exercer un plus grand contrôle sur leur fécondité et de privilégier leur développement personnel et professionnel avant de fonder une famille.

4.2.2. Impact sur l'utilisation des contraceptifs

L'éducation représente une dimension clés de l'autonomisation des femmes au Maroc. Des niveaux d'éducation plus élevés renforcent les capacités décisionnelles des femmes et favorisent leur participation aux activités économiques, éléments fondamentaux pour leur autonomie en matière de procréation.

L'accès au savoir permet aux femmes d'acquérir des connaissances essentielles sur leur corps et leur santé reproductive. Cette compréhension s'avère déterminante pour prendre des

décisions éclairées concernant la planification familiale et l'utilisation de méthodes contraceptifs (P. Profeta, 2020).

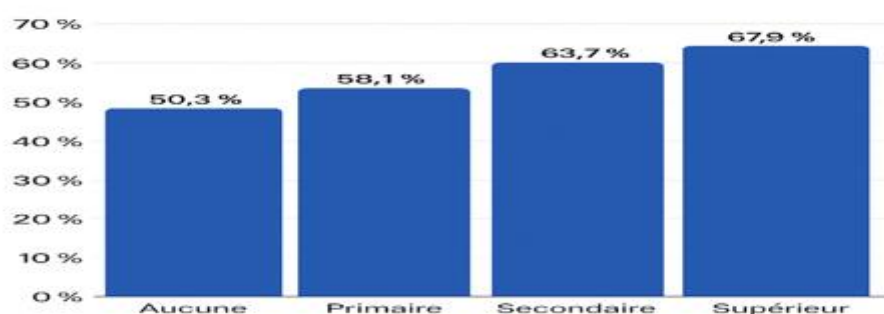
De plus, les femmes instruites saisissent mieux les implications de leurs choix reproductifs et l'importance d'une planification familiale adaptée. Par conséquent, le niveau d'éducation influence considérablement leur capacité à maîtriser leur fécondité et leur connaissance des diverses méthodes contraceptives disponibles. Généralement plus informées des options à leur disposition, ces femmes tendent ainsi à faire un usage plus approprié des contraceptifs, leur permettant d'organiser leur vie familiale selon leur situation personnelle et économique (Kim, 2016).

Par ailleurs, au-delà d'améliorer les connaissances sur la contraception, l'instruction contribue à optimiser la santé des femmes et de leurs enfants. En effet, les femmes éduquées sollicitent davantage les services de santé, reconnaissent l'importance du suivi prénatal et veillent à des grossesses plus saines. Cette meilleure information peut donc conduire à une réduction des taux de fécondité par des choix plus réfléchis (Gholbzouri, 2013).

À cet égard, Une étude récente révèle que seulement 62,5 % des marocaines en âge de procréer connaissent l'existence des préservatifs, ce qui souligne une lacune majeure que l'éducation pourrait combler. Ainsi, des programmes de sensibilisation pourraient accroître l'utilisation des méthodes contraceptives, notamment de préservatifs, cruciaux pour la prévention des infections sexuellement transmissibles et du VIH. Ces interventions éducatives s'avèrent particulièrement nécessaires dans les zones rurales, où l'autonomie décisionnelle des femmes en matière de santé reste limitée (Condom use among Moroccan women of childbearing age, 2024).

Au total, Selon le rapport ENPSF (2018), le taux d'utilisation de contraceptifs modernes selon le niveau d'éducation des femmes (15-49 ans) au Maroc présente une progression claire :

Figure 8 : Taux d'utilisation de contraceptifs modernes selon le niveau d'éducation des femmes (15-49 ans)



Source : ENPSF (2018)

Ces données démontrent une corrélation positive directe entre le niveau d'éducation et l'adoption de méthodes contraceptives modernes, confirmant l'impact significatif de l'éducation sur les comportements contraceptifs au Maroc.

4.2.3. L'impact de l'éducation sur le retard du mariage

L'éducation des femmes marocaines a un impact significatif sur le retard du mariage, contribuant ainsi à des avantages sociaux et sanitaires plus importants. L'augmentation du niveau d'instruction est corrélée à un âge médian plus élevé au premier mariage, car les femmes ayant fait des études secondaires sont plus susceptibles de se marier plus tard et d'utiliser efficacement les méthodes de planification familiale.

Des niveaux d'enseignement plus élevés sont associés à une plus grande probabilité de retarder le mariage et la première grossesse, car les femmes instruites sont mieux informées sur la santé reproductive. Marphatia et al. (2020) soulignent que les femmes ayant terminé au moins la 9^e année, et idéalement la 11^e année, avaient des chances significativement plus élevées de se marier après l'âge légal de 18 ans.

Les femmes instruites ont également tendance à retarder leur première grossesse jusqu'à l'âge de 20 ans. Cependant, ce retard est principalement lié au fait de se marier plus tard plutôt qu'à un effet direct de l'éducation elle-même sur le moment de la grossesse. Ces chercheurs montrent également que si l'éducation contribue à retarder le mariage, le moment de la grossesse est plus étroitement lié au moment où les femmes se marient.

Par ailleurs, la plupart des femmes sans instruction, quel que soit le niveau d'éducation de leur mari, se marient toujours avant l'âge légal. Cela indique que le manque d'éducation constitue un obstacle important au report du mariage et, par conséquent, à la procréation précoce (Wodon et al., 2018).

Le mari joue également un rôle crucial dans l'éducation des femmes marocaines. Marphatia et al. (2020) ont également montré que même avec des maris instruits, les femmes non éduquées avaient tendance à se marier jeunes. Cela met en évidence un problème systémique selon lequel l'éducation ne suffit pas à elle seule à modifier les modèles de mariage sans des changements sociétaux plus généraux.

4.3. Le rôle crucial de l'éducation sur la participation des femmes au marché du travail

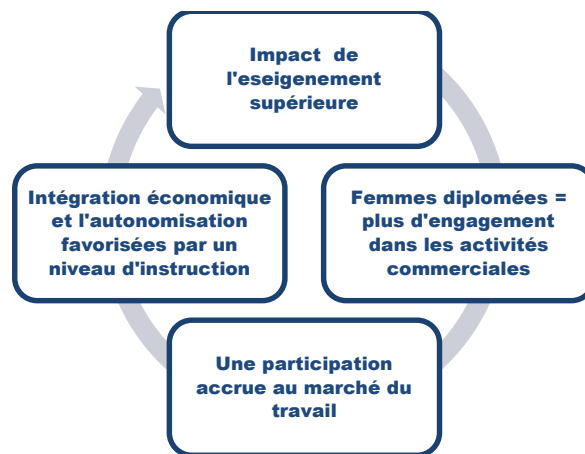
L'éducation est un déterminant crucial de la participation des femmes au marché du travail, comme en témoignent diverses études. Elles suggèrent que l'enseignement supérieur améliore l'inclusion des femmes sur le marché du travail et le développement des entreprises, les femmes instruites bénéficiant de meilleures opportunités d'emploi. En outre, les normes sociétales et les

structures patriarcales peuvent compliquer la relation entre l'éducation et l'autonomisation, ce qui indique que l'éducation à elle seule pourrait ne pas suffire à garantir une véritable émancipation.

4.3.1. L'impact de l'enseignement supérieur sur l'emploi des femmes marocaines

L'enseignement supérieur influence de manière significative l'inclusion des femmes dans l'emploi et la création d'entreprises, en promouvant l'autonomisation économique et en réduisant les disparités entre les sexes (Gamar et Driouchi, 2014). L'impact de l'enseignement supérieur sur l'emploi des femmes marocaines est présenté par le schéma suivant :

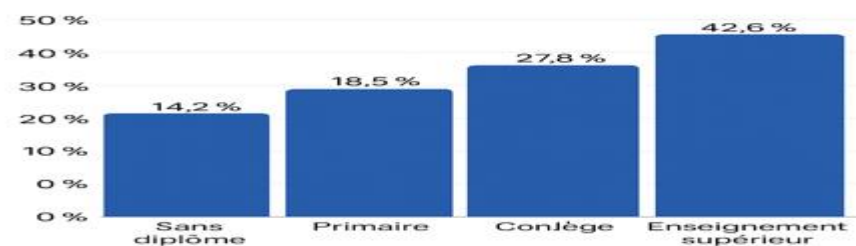
Schéma 1 : L'impact de l'enseignement supérieur sur l'emploi des femmes marocaine



Source : (Préparé par notre soin)

Le rapport du haut-commissariat au plan (HCP, 2023) révèle que les femmes marocaines disposant d'une éducation élevée, notamment celles ayant accédé à l'enseignement supérieur, présentent des taux d'emploi significativement plus élevés. Comme l'illustre la figure 9, leur taux d'activité atteint 42,6 %, contre des niveaux bien inférieurs chez les femmes moins qualifiées.

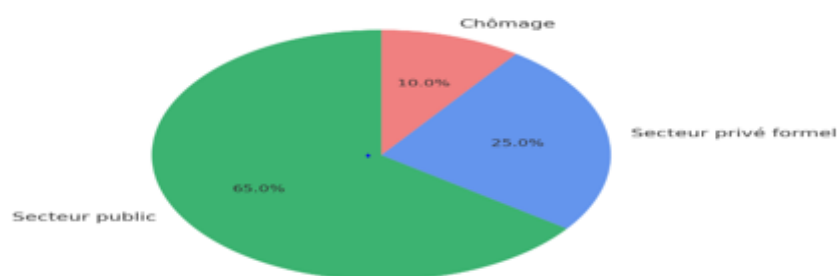
Figure 9 : Taux d'activité des femmes selon le niveau d'instruction



Source HCP ,2023

Par ailleurs, la répartition des femmes diplômées sur le marché du travail se caractérise par une forte présence dans le secteur public (65%), une représentation limitée dans le secteur privé formel (25%), et un taux de chômage de 10% (voir Figure 10).

Figure 10 : Répartition des femmes diplômées sur le marché du travail



Source : HCP, (2023)

Plusieurs travaux suggèrent qu'un emploi stable dans le secteur public offre des avantages importants aux femmes marocaines par rapport au secteur privé, principalement en raison des obstacles structurels et des défis auxquels elles sont confrontées dans ce dernier secteur (Marotta, 2016). Le secteur public est plus susceptible de respecter les lois du travail qui protègent contre la discrimination fondée sur le sexe et le harcèlement au travail, problèmes courants dans le secteur privé (M. Lahrouz, et al ; 2021). Le secteur privé au Maroc se caractérise par une création d'emplois limitée et des niveaux élevés d'emplois informels, ce qui le rend moins fiable pour les femmes (Lopez-Acevedo et al., 2021).

4.3.2. Entre éducation et emploi : les défis socio-culturels des femmes marocaines diplômées

Malgré les avancées considérables en matière d'éducation, un ensemble complexe d'obstacles entrave toujours la pleine participation des femmes marocaines au marché du travail. Des facteurs socio-économiques persistants, tels que l'accès limité au capital et aux réseaux professionnels, désavantagent les femmes diplômées dans leur recherche d'emploi ou leurs initiatives entrepreneuriales (Verme et al., 2014). Parallèlement, des normes culturelles profondément ancrées continuent d'influencer les attentes sociétales concernant les rôles féminins, privilégiant souvent les responsabilités domestiques et familiales au détriment des ambitions professionnelles, même chez les femmes hautement qualifiées (Ennaji, 2008). Ces contraintes sont exacerbées par des opportunités d'emploi structurellement limitées, particulièrement dans certains secteurs traditionnellement masculins où les femmes diplômées

peinent à s'intégrer malgré leurs compétences (Idrissi et al., 2024). Le paradoxe est particulièrement frappant en milieu urbain, où l'amélioration du niveau d'instruction des femmes ne s'est pas traduite proportionnellement en insertion professionnelle. Cette situation crée un phénomène de "chômage des diplômées" qui perpétue l'inégalité entre les sexes et représente une perte significative de capital humain pour l'économie marocaine, démontrant que l'éducation seule, bien que nécessaire, n'est pas suffisante pour garantir l'autonomisation économique des femmes dans un contexte où les barrières systémiques persistent.

5. Politiques publiques et réformes

5.1. Mesures gouvernementales pour promouvoir l'égalité de genre

Au Maroc, les mesures gouvernementales pour l'égalité des sexes reposent sur trois axes : la législation sur la nationalité, les réformes constitutionnelles et les politiques éducatives. La loi 62.06 permet aux femmes de transmettre leur nationalité à leurs enfants, supprimant une discrimination importante. La Constitution de 2011 engage le pays vers l'égalité des sexes, conciliant droits humains et principes islamiques. Malgré ces avancées légales et des programmes éducatifs visant à réduire les écarts entre filles et garçons, la mise en œuvre effective reste un défi, notamment en intégrant pleinement les perspectives de genre dans l'éducation.

5.2. Réformes du Code de la famille (Moudawana)

La réforme du Code de la famille de 2004 (Moudawana) a renforcé les droits des femmes au Maroc, favorisant leur participation au marché du travail et remettant en cause les rôles traditionnels de genre.

Ces réformes ont profondément modifié le droit islamique familial, élargissant les droits et le statut des femmes, rompant avec des pratiques traditionnelles restrictives.

Le mouvement des femmes marocaines a été central dans la promotion de ces changements, grâce à l'engagement actif de femmes dirigeantes professionnelles.

Ces femmes leaders ont utilisé leur capital politique et leur position dans la société civile pour plaider efficacement en faveur des réformes juridiques favorables aux femmes.

Le concept de "pouvoir de présence" illustre comment leur visibilité et leur engagement ont contribué à remodeler les discours sur les droits des femmes et à accroître leur participation sociale.

Le succès de la Moudawana montre que l'éducation et l'émancipation professionnelle des femmes sont essentielles pour influencer les réformes juridiques et sociales, notamment au Moyen-Orient.

En conclusion, la réforme de 2004 a marqué un tournant important au Maroc grâce à l'implication stratégique de femmes dirigeantes, soulignant le rôle clé de l'autonomisation dans les changements sociaux et juridiques.

5.3. Initiatives pour concilier vie familiale et professionnelle

Les femmes marocaines, surtout les immigrées, peinent à concilier travail et famille ; des politiques de garde d'enfants accessibles et subventionnées sont nécessaires pour soutenir leur parcours professionnel et alléger leur charge familiale.

Un changement des mentalités via des programmes éducatifs sur l'égalité des sexes et la création de réseaux communautaires est crucial pour encourager un partage équitable des tâches domestiques et offrir un soutien aux femmes.

Les employeurs doivent favoriser des modalités de travail flexibles et une culture inclusive, tandis qu'une transformation des normes sociales à travers des campagnes de sensibilisation est indispensable pour valoriser la coparentalité et lutter contre les stéréotypes de genre.

Une approche globale combinant soutien institutionnel, solidarité communautaire, adaptation du travail et évolution culturelle est nécessaire pour permettre aux femmes marocaines de concilier vie professionnelle et familiale, ce qui profiterait à toute la société en promouvant l'égalité des chances.

6. Recommandations

Au Maroc, des mesures ont été proposées pour renforcer la fécondité (santé reproductive), l'éducation et la participation socio-économique des femmes. Le tableau ci-dessous résume les principales recommandations :

Tableau 6 : Plan d'action pour l'autonomisation des femmes au Maroc :
Recommandations stratégiques multisectorielles²

Domaine	Sous-catégorie	Recommandations spécifiques	Actions concrètes
Fécondité et santé reproductive Source :	Accès aux soins	-Renforcer l'accès aux soins de santé reproductive ; -Généraliser les centres de planning familial.	- Centres en zones rurales et périurbaines ; - Sensibilisation des hommes à la contraception ; - Suivi médical pendant et après grossesse.
	Prévention	-Éducation sexuelle ; -Lutte contre mariages précoces.	- Programmes dans écoles et centres communautaires - Application stricte de l'interdiction des mariages avant 18 ans

² Les sources de ces études sont : ONU Femmes (2023), Moudawana (2004),HCP (2023) , Ministère de l'Éducation (2023), Ministère de la Santé (2021)

	Soutien familial	Alléger la charge familiale	• Développer crèches publiques subventionnées • Promouvoir le congé paternité
Éducation	Scolarisation	-Garantir accès à l'éducation pour toutes -Lutter contre l'abandon scolaire	• Bourses et aides financières aux familles • Cantines scolaires gratuites • Programme Tayssir étendu aux lycées
	Orientat ion	-Promouvoir filières STEM -Lutter contre stéréotypes de genre	• Orientation vers métiers porteurs (numérique, ingénierie) • Partenariats universités-entreprises
	Alphabétis ation	Programmes pour femmes non scolarisées	• Cours en darija/amazigh ; • Applications mobiles et radios communautaires.
Participation Economique	Emploi formel	-Favoriser insertion professionnelle ; -Égalité salariale	• Quotas et incitations fiscales pour entreprises ; • Services de garde dans zones industrielles ; • Application loi 19.12 sur égalité salariale.
	Entrepreneuriat	-Faciliter accès au financement	• Fonds de garantie (programme Rinaya). • Réseaux de mentorat ; • Soutien aux femmes entrepreneures.
	Travail informel	Formaliser le travail domestique	• Contrats types et accès CNSS ; • Coopératives rurales pour agricultrices.
Participation publique	Représent ation	Augmenter participation dans instances décisionnelles	• Quotas : 30% femmes dans conseils municipaux ; • Plus de femmes au Parlement et postes.
Changements socioculturels	Sensibilisa tion	Changer les mentalités sur rôle des femmes	• Campagnes médiatiques (séries TV, influenceuses) ; • Programmes comme HeforShe.
	Médias	Promouvoir modèles féminins positifs	• Encourager représentation diversifiée dans médias ; • Podcasts sur égalité professionnelle.
	Éducation civique	• Implication masculine • Éducation à l'égalité	• Associer hommes et leaders religieux ; • Modules sur égalité genre dans programmes scolaires ; • Formation des enseignants.
Renforcement juridique	Applicatio n des lois	Mieux appliquer lois existantes	• Code de la famille et Constitution 2011 ; • Sanctions en cas d'écarts salariaux.
	Protection	Lutte contre violences	• Renforcer mécanismes loi 103-13 ; • Protection juridique renforcée.

Ces mesures visent à autonomiser les Marocaines, améliorer leur santé, et renforcer leur rôle dans le développement économique et social du pays. Leur mise en œuvre efficace nécessite :

A. Volonté politique renforcée

- Intégration prioritaire dans les stratégies nationales (ex. : Nouveau Modèle de Développement, Initiative Nationale pour le Développement Humain) ;
- Coordination entre les ministères (Santé, Éducation, Emploi) et les institutions (HCP, CNDH).

B. Changement sociétal progressif

- Mobilisation des médias pour promouvoir des modèles féminins positifs ;
- Implication des éducateurs (écoles, universités) et leaders religieux pour déconstruire les stéréotypes ;
- Campagnes de sensibilisation (rural/urbain) sur l'égalité des genres.

C. Financements ciblés

- Budgets publics genrés (ex. : allocations spécifiques pour la santé reproductive) ;
- Fonds d'investissement sociaux (soutien aux entrepreneures, bourses d'études) ;
- Partenariats avec les ONG et organismes internationaux (UNICEF, ONU Femmes).

Conclusion

Au Maroc, l'éducation des femmes joue un rôle clé dans la baisse de la fécondité et l'amélioration de l'accès à l'emploi. Une scolarisation prolongée favorise une meilleure planification familiale et renforce l'autonomie professionnelle féminine. Toutefois, cette dynamique reste freinée par les responsabilités parentales, notamment en l'absence de structures de garde, et par les normes sociales, surtout en milieu rural. L'interaction entre éducation, emploi et fécondité est donc complexe : une éducation renforcée tend à réduire la fécondité et à améliorer l'employabilité, mais une maternité précoce ou élevée peut à son tour limiter l'insertion professionnelle. Ce paradoxe appelle des réponses politiques intégrées, notamment la création de crèches accessibles, la lutte contre les discriminations professionnelles et la sensibilisation aux droits des femmes. En allant au-delà des enjeux d'équité, l'autonomisation économique des femmes représente un levier de croissance nationale. Le Maroc ne pourra tirer pleinement profit de son dividende démographique qu'à travers des politiques coordonnées, ciblant l'éducation des filles, la santé reproductive et l'emploi féminin. Ce texte plaide ainsi pour une approche multidimensionnelle, conjuguant réformes structurelles et transformation des mentalités, afin de favoriser un développement inclusif et durable.

Liste des abréviations

Abréviation	Signification complète
ESRS	Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique
ENPSF	Enquête Nationale sur la Population et la Santé Familiale
HCP	Haut-Commissariat au Plan
ISF	Indice synthétique de fécondité
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
MENFPESRS	Ministère de l'Éducation National, du Préscolaire et des Sports et de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Bibliographie

1. Articles de revue

- Ajbilou, A. & El Aynaoui, K. (2024). *L'évolution récente de la fécondité au Maroc : changement dans la continuité*. **Policy Brief**, 13/24.
- Ahmed, S. (2016). *Learned women: Three generations of female Islamic scholarship in Morocco*. **The Journal of North African Studies**, 21(3), 470–484.
- Arafat, A., Ahmad, N.A., & Shaik Ismail, S.F. (2021). *Socio-Cultural Gender Norms and Economic Barriers...* **Malaysian Journal of Social Sciences and Humanities**, 6(8), 436–447.
- Canuto, O. & Kabbach, H. (2022). *Gender inequality in the labor market: the case of Morocco*. **Policy Brief**, 12/23.
- Chentoufi, M.A., Ait Alla, A., & Mamdouh, N. (2024). *Impact of Gender Inequalities on Education in Morocco...* **Human and Applied Economics**, 1(1), 18–27.
- Charrad, M.M. & Stephan, R. (2020). *The "Power of Presence"...* **Social Politics**, 27(2), 337–360.
- Drioui, C. & Bakass, F. (2022). *Fertility Preferences and Outcomes in Morocco...* **Population Review**, 61(1), 1–30.
- Ennaji, M. (2018). *Morocco's Experience with Gender Gap Reduction in Education*. **Gender & Women's Studies**, 2(1).

- Elhakym, Y. (2024). *The Principle of Equality Between Men and Women...* **African Journal of Gender and Socio-Legal Studies**, 2(1), 1–22.
- El Idrissi, K., Bouzar, A., & Ghourdou, T. (2024). *Two Rings and a Doctorate...* **Journal of Gender, Culture and Society**, 4(1), Article 3.
- Finn, P. & Laaboudi, D. (2021). *Morocco's Mosque-Based Adult Literacy Program...* **Journal of Arabic and Islamic Studies**, 4, 227–256.
- Fumagalli, M. (2024). *The Status of Women in the New Moroccan Legal Framework.* **Deleted Journal**, 49(4), 335–352.

2. Ouvrages

- Addabbo, T. & Militello, M. (2023). *Gender Equality and Public Policies* (pp. 71–94). Springer.
- Agnello, K.A. (2023). *Public Policies on Gender Equality*. In: **Springer eBooks**, pp. 405–428.

3. Thèse / mémoire

- Gholbzouri, K.G. (2013). *Path analysis for the adoption of modern contraception in Morocco...* [Mémoire ou article non publié].

4. Autres

- Anonyme. (2024). *Condom use among Moroccan women of childbearing age.* <https://doi.org/10.57109/215>
- Gamar, A. & Driouchi, A. (2014). *Higher Education and Inclusion of Women...* **MPRA Paper**, 58072. (préprint, base RePEc – non peer-reviewed)